



Protocole à destination des clubs fédérés - dispositif d'appui à la reprise scolaire

Thématique :	<input checked="" type="checkbox"/> Présidence	<input type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 3		
	<input checked="" type="checkbox"/> Information	
<input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

Comme indiqué lors des différentes réunions sur le sujet ainsi que lors de la dernière conférence audio en présence de la Ministre, le CNOSF a ardemment travaillé à la mise sur pied d'un protocole à destination des clubs fédérés précisant le dispositif d'appui de la part du mouvement sportif en matière de reprise scolaire.

Vous trouverez donc ci-joint le protocole validé par les deux ministères de l'Education et de la jeunesse d'une part, des Sports d'autre part, ainsi que les coordonnées des référents USEP et UNSS. Les clubs qui sont volontaires pour participer à ce dispositif sont ainsi invités à prendre connaissance du mode d'emploi afin de concrétiser leur volontariat.

Nous vous précisons cependant qu'à date, le basketball ne fait pas partie des sports concernés par la reprise du 11 mai.

Contact :

E-mail : secretariatgeneral@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Léa DUMAS Assistante au Secrétariat Général	Catherine BARRAUD Directrice du Secrétariat Général	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2020-05-12 NOTE CLUBS Protocole à destination des clubs fédérés - dispositif d'appui à la reprise scolaire	